

Monsieur Kleber Mesquida,
Président du Conseil général de l'Hérault
Hôtel du Département
1977, avenue des Moulins
34087 Montpellier Cedex 4

Objet : mise en place d'une instance départementale de concertation vélo

Montpellier, Sète, le 9 mars 2018

Monsieur le Président,

Nos associations, Vélocité Grand Montpellier et La Roue libre de Thau, oeuvrent au développement des pratiques cyclistes sur leurs territoires. Elles adhèrent toutes deux à la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) et Vélocité Grand Montpellier est le représentant héraultais de l'Association des véloroutes et voies vertes de France (AF3V).

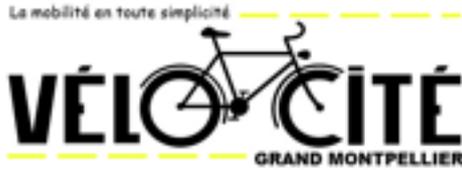
A ce titre, nous réalisons des observations sur les conditions de cyclabilité et intervenons, le cas échéant pour proposer des aménagements, comme ce fut le cas sur la section entre Vic-la-Gardiole et Mireval lors d'une convergence cycliste le 1er octobre 2017.

A notre grande satisfaction, cet événement a donné lieu à des aménagements réalisés par les services départementaux, certes provisoires, mais fort utiles pour la sécurité des cyclistes.

A cette occasion, nous avons rencontré M. le vice-président Pierre Bouloire, ainsi que le responsable des aménagements cyclables et ceux de l'agence technique départementale du bassin de Thau, en mairie de Frontignan le 19 octobre 2017.

A l'issue de cette rencontre, nous avons évoqué la mise en place d'une **instance de concertation** sur le vélo à l'échelle départementale pour travailler en commun les dossiers d'aménagement et échanger sur les projets, en particulier ceux qui concernent les grands itinéraires cyclistes de notre département, notamment les euro-vélos route (la Méditerranéenne et la ViaRhôna).

Aujourd'hui, nous nous adressons à vous afin de solliciter de votre part la mise en place d'une telle instance, sorte de **comité vélo départemental**, qui regrouperait les services départementaux concernés et les associations comme les nôtres.



Cette instance contribuait efficacement à la mise en oeuvre de la politique cyclable du département en faveur du développement des mobilités actives et du développement touristique de notre département.

Elle pourrait par exemple :

- promouvoir la pratique quotidienne du vélo, le cyclotourisme départemental en s'appuyant sur les réseaux de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) et de l'association des Vélos routes et voies vertes de France (AF3V) ;
- contribuer à la mise en place de projets d'éducation au vélo selon la récente décision du Comité national de la sécurité routière.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions utiles sur l'intérêt d'une telle instance.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, dans l'assurance de nos sentiments respectueux.

Pour
Vélocité Grand Montpellier

Daniel FRAYSSINET

<https://www.velocite-montpellier.fr>

Pour
La Roue libre de Thau

Daniel RIGAUD

contact@larouelibredethau.org
<http://www.larouelibredethau.org>

Copie à :

M. Pierre Boulloire, premier vice-président, délégué aux solidarités territoriales
M. Christophe Morgo, vice-président délégué à l'environnement
M. Eric Melin, responsable de la mission aménagements cyclables